

CONVENTION Annuelle DE COLLABORATION **(Hippothérapie)**

ENTRE :

• L'ASBL « DESSINE-MOI UN CHEVAL » (N° D'entreprise : 0661.871.976);
Adresse : Rue de Sébastopol, 4 à 7120 CROIX-LEZ-ROUVEROY ;
Dénommées ci-après : le prestataire de services, représentées par Fanny LEMAIRE (0497/57.16.93)

ET :

• L'Institution :
Adresse :
Dénommée ci-après : le bénéficiaire de services
• Objet social de l'institution :

Adresse de facturation (mail) + personne de contact :

N°tél de l'équipe éducative ou du responsable hippo pour l'institution :

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

1. Objet de la prestation

Le prestataire de services propose des séances d'hippothérapie exercée par un hippothérapeute certifié, accompagné, si besoin est, d'un ou plusieurs bénévoles de son choix.

« L'hippothérapie vise la rencontre entre le cheval et la personne présentant une déficience physique ou mentale mais également en souffrance ou désireuse de découvrir une approche « différente ». Le cheval est utilisé comme partenaire thérapeutique au travers de différentes approches ».

Les prestations proposées sont les suivantes :

A. Equitation adaptée

Activités équestres. Apprentissage de l'équitation, adapté à la personne.

B. Approche sensorielle et relationnelle

Approche axée sur la rencontre et la relation avec le cheval. Les perceptions, les sensations, les émotions et la détente sont au centre de cette approche visant « l'instant présent ».

C. Approche socio-éducative avec le cheval

Cette approche vise à soutenir les apprentissages et prévenir des situations relationnelles et comportementales qui pourraient se révéler problématiques. Grâce au cheval, ces séances visent également à favoriser l'épanouissement corporel et moteur. Le cheval, est utilisé comme partenaire thérapeutique en vue d'apprendre ou de réapprendre certains comportements, attitudes, gestes, postures...

Sur demande des Institutions, Services d'Aides à la Jeunesse, Ecoles... des bilans d'observations peuvent être réalisés ainsi que des réunions avec les travailleurs sociaux.

C. Médiation/thérapie avec le cheval

Le travail thérapeutique avec le cheval est une façon d'aller plus loin dans la connaissance de soi et le développement personnel. Il s'agit d'utiliser la rencontre avec l'animal comme un moyen de se rencontrer soi-même. Dans ce cadre, nous nous basons essentiellement sur l'échange avec le cheval. Ainsi, nous tentons de comprendre la place qu'il prend dans la relation : ses comportements et interactions. Comment le sujet vit-il la dynamique du cheval ? En quoi certaines situations sont plus difficiles à vivre que d'autres ? Quelles émotions et ressentis sont en jeu ?

2. Coût de la prestation (cocher l'option choisie)

- 1500€ l'année à raison d'une séance d'1 heure par semaine (hors férié et congés scolaires). Le prestataire de services adresse une facture à l'Institution bénéficiaire à chaque fin de mois. (33 séances /an)
- 700 € par trimestre (à raison d'une séance d'1 heure et 30 minutes par semaine, hors férié et congés scolaires. Max 10 séances/trimestre). 3 trimestres :
- septembre-octobre-novembre
 - décembre-janvier-février
 - mars-avril-mai
 - Le mois de juin se facture à la séance (50€ la séance)
- 500 € par trimestre (à raison d'une séance d'1 heure par semaine, hors férié et congés scolaires. Max 10 séances/trimestre). 3 trimestres :
- septembre-octobre-novembre
 - décembre-janvier-février
 - mars-avril-mai
 - Le mois de juin se facture à la séance (50€ la séance)
- 300€ par trimestre (à raison d'une séance d'1 heure une fois tous les 15 jours, hors férié et congés scolaires. (Entre 5 à 6 séances/trimestre)
- 400€ par trimestre (à raison d'une séance d'1 heure et 30 minutes une fois tous les 15 jours, hors férié et congés scolaires. (Entre 5 à 6 séances/trimestre)
Le paiement est à effectuer dès réception de la facture.
- 50€/heure : séance individuelle

3. Assurances

Les écuries sont assurées en R.C., pour les responsabilités qui leur incombent, auprès de la compagnie : **AXA**.

N° de police : **730.425.204-c001**

L'Institution est assurée pour les activités extérieures de ses bénéficiaires auprès de la compagnie :

N° de police :

Ou s'engage à contracter une assurance individuelle « cavalier » auprès de la LEWB€ (26€/an).

4. Modalités concernant l'accompagnement des bénéficiaires et responsabilités

Les bénéficiaires doivent être accompagnés par un ou plusieurs éducateurs de l'institution.

Les éducateurs font parties intégrantes de la séance. Outre la gestion des bénéficiaires hors du cadre de la séance, ils participent aux activités équestres.

5. Modalités concernant les bénéficiaires de la prestation

L'Institution s'assure de la capacité de ses bénéficiaires à pouvoir participer aux séances en consultant leur médecin traitant et s'engage à transmettre à l'hippotherapeute tout changement pouvant altérer les compétences physiques des participants.

6. Annulation

L'institution s'engage à contacter l'hippotherapeute au moins 24 heures à l'avance afin de décommander la séance (dans le cadre d'un abonnement trimestriel, les séances pourront être reportées en fonction des disponibilités des deux parties. **Max 2 séances**)

Fait à _____, le/...../..... en 2 exemplaires

Signature du prestataire

Signature du bénéficiaire

Anamnèse et grille d'évaluation

1. Données administratives :

- Nom et prénom et difficultés/pathologies/déficiences du ou des bénéficiaires :

1.

2.

3.

4.

5.

6.

- Coordonnées :

- Personne responsable + coordonnées :

2. Analyse de la demande bénéficiaire + parent/institution :

3. 3. Approches envisagées et objectifs

- Date de début de prise en charge :

- Approche envisagée :

- Objectif global :

- Objectif(s) individuel :

- Evaluation après 6 mois :

- Evaluation de fin d'année :